

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°587 en date du 4 Avril 2022

Pensée du moment : » Ceux *qui aiment la paix doivent apprendre à s'organiser aussi efficacement que ceux qui aiment la guerre.* » **Martin LUTHER KING** 1929/1968 et « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire.* » **Albert EINSTEIN** 1879/1955.

Guerre en UKRAINE : Parution du Décret 2022-468 du 1<sup>er</sup> avril 2022 relatif **au droit au travail des bénéficiaires d'une protection temporaire. Rattachement du droit au travail à l'autorisation provisoire de séjour.** Ceci en attendant l'examen d'une proposition de loi « *tendant à rendre effectif l'accès au marché du travail des protégés temporaires et des demandeurs d'asile* ».

### 1 – NOUVEAUX TEXTES

Ordonnance n°2022-448 du 30 Mars 2022 relative aux modalités d'organisation, de fonctionnement et d'exercice des **missions du Conseil national des activités privées de sécurité.**

Avec la réglementation construite progressivement depuis 1983 **mise en œuvre de dispositions pour une sécurité globale préservant les libertés.**

Décret n°2022-409 du 23 Mars 2022 soumettant à **contrôle et à répartition les produits relatifs aux économies d'énergie. Prolongation jusqu'au 31.12.2030** au lieu du 31.12.2017.

Décret n°2022-452 du 30 mars 2022 relatif à l'interdiction de **l'utilisation sur le domaine public en extérieur de systèmes de chauffage ou de climatisation.**

Entrée en vigueur **avec contravention à partir du 31 Mars 2022.**

Arrêté du 9 Mars 2022 (JO 20.3.) relatif au **découpage des régions en zones administratives de surveillance de la qualité de l'air ambiant.**

Classement des **zones administratives en 3 catégories.**

Arrêté du 24 Mars 2022 (JO 29.3.) fixant la liste des éléments d'une **demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur.**

**Diverses modifications applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril** mais les opérations engagées avant le 1.7.2022 restent avec l'ancien système.

Avis relatif à **l'extension d'un accord conclu dans le secteur des OPH (JO 2.4.).**

Porte sur la mise en place des **instances paritaires nationales dans la branche des personnels OPH et COOP** (accord du 25.1.2022).

Flash de la DJEF /USH du 30 Mars 2022 sur la **variation des prix et de l'obligation d'actualiser ou de réviser les prix de leurs marchés.**

**Les Organismes d'HLM ne rentrent pas dans le champ d'application des obligations** visées à l'article R.2112-7 du Code de la Commande Publique.

Etude réalisée conjointement par le CREDOC et l'ANCOLS sur la **vacance des logements dans le parc social et la mobilité des ménages** – Mars 2022.

**Grands enseignements :**

- les bailleurs ont une approche globale de la vacance par le nombre.
- la vacance fait l'objet de définitions et de réalités de terrain diverses.
- les indicateurs de suivi et de mesure ainsi que les outils afférents sont de nature et de précision hétérogènes.
- en zone détendue le décroissement et le déplafonnement offrent rarement un moyen de remédiation de la vacance.

# Directeurs Généraux OPH

## LA FEDERATION NATIONALE

-colocation- habitat intergénérationnel – bourse d'échanges sont rarement mobilisés.  
-la mobilité n'est pas pensée comme un levier d'optimisation du parc social.

### 2 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

#### Elections présidentielles

Dans un texte de 93 pages intitulé **L'ALARME** Jean Louis BORLOO Ancien Ministre rappelle que la France était en 1995 **2<sup>ème</sup> pour l'indice de développement humain** – indice établi par le Programme des Nations Unies – et **qu'elle est aujourd'hui 26<sup>ème</sup>.**

Il prône la création d'une « *Fondation d'intérêt national sous l'autorité de la Présidence de la République, avec les Présidents du Parlement, des représentants des collectivités locales, Action Logement, CDC Habitat et le monde HLM* ».

Après avoir indiqué que la crise du logement à venir n'a rien d'inéluctable, il développe en 6 points :

-des réussites exemplaires cachent l'effondrement des poutres qui tiennent la Maison France.

-l'atomisation de l'architecture des pouvoirs publics.

-la France n'est plus centralisée mais n'est pas encore non plus décentralisée.

-parfois des coalitions réussissent à s'organiser.

**-du Conseil National de la Résistance à une Commission Nationale de la République ? notant la grande coalition pour un habitat digne et harmonieux.**

-sauver notre capacité énergétique et lutter contre le réchauffement climatique.

Pour conclure : « *Ce quinquennat doit être extraordinaire et permettre de rebâtir une France de la fraternité car nous disposons d'acteurs publics et privés engagés, enthousiastes et dévoués. Nous devons mettre de l'organisation et de la cohérence. Cette union, cette grande coalition portée par la Présidence de la République et le Parlement pourrait déboucher sur un referendum, un vrai rendez-vous de la nation* ».

37 Organisations professionnelles dont l'USH ont publié une déclaration commune le 30 Mars sur la « **nécessité de mettre en œuvre un grand Ministère de la Construction durable et de l'aménagement du territoire** » afin d'avoir une gestion au quotidien plus fluide.

### 3 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Après l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME, et à la suite de la loi CLIMAT ET RESILIENCE, 22 projets ont été retenus pour participer à **l'EXPERIMENTATION « Objectif ZAN ou zéro artificialisation nette**. Trois grands leviers sont identifiés :

**-le renouvellement urbain** « faire la ville sur la ville ».

**-la restauration écologique** avec les zones à renaturer et le potentiel de biodiversité.

**-la mise en application de la séquence « éviter-réduire-compenser ».**

Le Décret qui étend le **BOUCLIER TARIFAIRE sur le gaz** devrait être publié dans les prochains jours.

Un arbitrage vient d'être rendu qui prévoit que l'aide sera répercuté sur les charges de chauffage **si l'immeuble est composé au moins à 80 % de lots à usage d'habitation.**

Alors que la fin du **1<sup>er</sup> chèque ENERGIE** exceptionnel de 100 € s'achève le 31 mars, la campagne 2022 a débuté le 30 mars.

Bien que la Cour des Comptes ait critiqué « *le ciblage peu performant* », **le même dispositif est lancé avec un montant moyen du chèque de 150 €.**

### 4- BREVES

**L'inflation augmente de + 4,5 % sur un an avec l'Indice des Prix à la Consommation** à paraître prochainement.

**La fin de la trêve hivernale** s'est achevée le 31.3.2022, avec un retour à la normale au niveau des dates après la crise sanitaire. Une enquête de la **Fondation Abbé Pierre** du 31 Mars intitulée : **Que deviennent les ménages expulsés de leur logement ? révèle qu'il n'y a pas de parcours-type.**

**EDF** confirme son engagement à ne **plus procéder à des coupures pour impayés mais mettra en place une limitation de la puissance.**